

Secteur de rattachement

Siège

Déplacements professionnels

Déplacements fréquents

Définition de la fonction

Le Technicien informatique s'assure de la bonne prise en charge et du suivi des demandes et incidents relatifs aux postes informatiques, aux logiciels et aux périphériques du parc informatique et téléphonique.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Gestion des dysfonctionnements informatiques/téléphoniques ;
- Gestion du matériel et des logiciels, informatiques/téléphoniques ;
- Sécurisation des données et des accès informatiques/téléphoniques ;
- Gestion des systèmes d'exploitation et des logiciels ;
- Recherche, innovation et partage d'information ;
- Santé, sécurité et conditions de travail ;
- Qualité et amélioration continue ;
- RSE, Diversité et Inclusion.

Conditions d'exercice

Télétravail possible

Formation

Bac +2 et/ou formation équivalente

Rattachement fonctionnel

Administrateur système et réseau

Rattachement hiérarchique

Responsable SI

Classe CCN de référence

Classe 9, filière support

L'égalité professionnelle femmes-hommes, ainsi que la prise en compte de situation de handicap sont des préoccupations fortes du CMIE.

Il n'existe pas de métier au CMIE qui ne puisse être exercé indifféremment par une femme ou par un homme.

Toutes les fiches de fonction s'adressent indifféremment et explicitement tant aux femmes qu'aux hommes.

L'aménagement du poste de travail en cas de situation de handicap est prise en compte.

CHARTÉ
DE LA DIVERSITÉ
SIGNATAIRE

Le CMIE est signataire
de la Charte de la Diversité
depuis juin 2020.

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
ACTIVITE 1	GESTION DES DYSFONCTIONNEMENTS INFORMATIQUES/TÉLÉPHONIQUES				
COMPETENCE 1	Recenser les problématiques identifiées (matériel, logiciel, téléphonique...) et les demandes des acteurs (tickets informatiques, visite des locaux, appels...) et en assurer le suivi.			X	
COMPETENCE 2	Analyser les problématiques et demandes afin de déterminer une ou des solutions appropriées et validées selon le process de validation défini.			X	
COMPETENCE 3	Mettre en œuvre la ou les solutions (réparation, remplacement, accompagnement...) afin de corriger les différents dysfonctionnements.			X	
COMPETENCE 4	S'assurer, lors de ses interventions, que les règles de sécurité informatique sont respectées (bon usage du matériel, consignes de sécurité...).		X		
ACTIVITE 2	GESTION DU MATÉRIEL ET DES LOGICIELS, INFORMATIQUES/TÉLÉPHONIQUES				
COMPETENCE 1	Effectuer l'inventaire physique du parc informatique/téléphonique (écran, pc, claviers, souris, ...) et le suivre à partir du logiciel dédié.			X	
COMPETENCE 2	Identifier et recenser les demandes de matériels et logiciels, informatiques/téléphoniques selon la procédure établie.			X	
COMPETENCE 3	Réceptionner, vérifier et mettre en stocks les commandes.			X	
COMPETENCE 4	Attribuer les matériels au personnel et lieu concernés (centres, entreprises adhérentes...).		X		
COMPETENCE 5	Installer ou désinstaller des matériels, et des logiciels, informatiques/téléphoniques selon le process de validation défini.				X
ACTIVITE 3	SÉCURISATION DES DONNÉES ET DES ACCES INFORMATIQUES/TÉLÉPHONIQUES				
COMPETENCE 1	Assurer la bonne fonctionnalité (sécurisation et continuité de service) du système d'information pour le niveau 1 et en collaboration pour les niveaux 2 et 3 selon la procédure établie.			X	
COMPETENCE 2	Conseiller les utilisateurs dans leurs usages et les sensibiliser aux différents risques informatiques (charte d'utilisation, partages de bonnes pratiques...).			X	
ACTIVITE 4	GESTION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION ET DES LOGICIELS				
COMPETENCE 1	Installer, mettre à jour ou réinitialiser des systèmes d'exploitation et des logiciels des postes informatiques selon la procédure établie.				X
COMPETENCE 2	Implémenter des nouveaux services en fonction des projets et des orientations stratégiques de l'Association (installation, configuration, tests...) en collaboration avec son service.			X	
COMPETENCE 3	S'assurer du fonctionnement et de la configuration des services et logiciels de façon régulière.			X	
ACTIVITE 5	RECHERCHE, INNOVATION ET PARTAGE D'INFORMATION				
COMPETENCE 1	Partager et diffuser à l'ensemble des acteurs concernés les informations propres à son métier et à son domaine en utilisant les modes de communication de l'Association et dans le respect des règles de confidentialité.		X		
COMPETENCE 2	Echanger, lors des réunions d'animation et de coordination internes, sur les problématiques rencontrées et sur les éventuelles solutions apportées ou à apporter.		X		
COMPETENCE 3	Mettre en œuvre une veille technique, réglementaire et métier afin de disposer en permanence d'une information à jour.			X	
COMPETENCE 4	Proposer des actions innovantes en lien avec son métier.			X	

ACTIVITE / COMPETENCES	DENOMINATION	S	A	M	E
COMPETENCE 5	Informer et répondre aux interrogations individuelles ou collectives portant sur les thématiques de son domaine de compétences.				X
COMPETENCE 6	Tracer la réalisation des actions au sein du dossier concerné et du logiciel métier.		X		
COMPETENCE 7	Réaliser le suivi et le reporting régulier de son activité métier auprès de sa hiérarchie et des acteurs concernés.				X
ACTIVITE 6	SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL				
COMPETENCE 1	Prévenir les éventuels dysfonctionnements et alerter son responsable lors de problématiques particulières dans le cadre de la QVCT : difficulté organisationnelle, signaux faibles, incohérences, souffrance au travail...		X		
ACTIVITE 7	QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE				
COMPETENCE 1	Se référer et appliquer les processus (procédures, modes opératoires...) de la qualité en lien avec son métier.			X	
COMPETENCE 2	Participer à la démarche d'amélioration continue du service (actions d'amélioration, événements indésirables, harmonisation...).			X	
ACTIVITE 8	RSE, DIVERSITÉ ET INCLUSION				
COMPETENCE 1	Inscrire ses actions dans le respect de la démarche RSE et ses enjeux sur les trois piliers : social/sociétal, relatif aux adhérents et environnemental.		X		

DÉFINITION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCES

OBJECTIF COGNITIF	SENSIBILISATION	APPLICATION	MAÎTRISE	EXPERTISE
CARACTÉRISATION DE CE NIVEAU HIÉRARCHIQUE	Saisir des significations. Traduire des connaissances dans un nouveau contexte. Interpréter des faits à partir d'un cadre donné	Réinvestir des méthodes, des concepts et des théories dans de nouvelles situations. Résoudre des problèmes en mobilisant les compétences et connaissances requises	Percevoir des tendances. Reconnaître les sous-entendus. Extraire des éléments. Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées	Utiliser des idées disponibles pour en créer de nouvelles. Généraliser à partir d'un certain nombre de faits. Mettre en rapport des connaissances issues de plusieurs domaines
CAPACITÉ À	Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris	Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème	Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question	Concevoir, intégrer et conjuguer des idées en une proposition, un plan, un produit nouveau
HABILETÉS REQUISES	Connaissance	Connaissance Compréhension	Connaissance Compréhension Application	Connaissance Compréhension Application Analyse Évaluation
EXEMPLE	Connaître l'existence d'un logiciel	Utiliser le logiciel	Former à l'utilisation du logiciel	Faire évoluer le logiciel